

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2021 salle ERA

Excusée : Christine MAGAUD (pouvoir à Cédric BONHOMME)
Présence d'Annie CHAPUIS et Lucie GRANJON (secrétaires de séance)

Approbation du compte rendu du 26 février 2021.

PERSONNEL

Remplacement Annie : Suite à l'appel à candidatures, la Mairie a reçu 19 offres. 3 personnes ont été contactées pour un entretien et seules 2 personnes ont été reçues (une personne s'est désistée). Aussi, Madame Lucie GRANJON, qui a déjà effectué des contrats dans des mairies, au Syndicat des eaux de la Citre à la Mare et à Loire Forez agglomération, est nommée pour trois ans à compter du 1.04.2021 sur ce poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour exercer les fonctions de secrétaire de Mairie (contrat de droit public, renouvelable une fois avant CDI).

Dossier Marie-Pierre VRAY : la Commission de Réforme a statué : un dossier de demande de retraite pour invalidité est en cours.

Absences : En raison de la Covid19, Christelle MENU est toujours en arrêt maladie mais espère reprendre le travail après les vacances de Pâques.

ECOLE

Compte-rendu du Conseil d'école du 8.03.2021 : Rien de spécial à signaler si ce n'est une baisse d'effectifs.

Covid19 : Un nouveau protocole risque d'être défini pour les semaines à venir...

Purificateur d'air pour la cantine en attente de livraison.

Matériel cantine : la commune peut bénéficier d'aides pour l'achat de matériels pour la cantine. Une Commission étudiera les besoins... (réunion samedi 10 avril à 10h00).

Demande d'inscription d'un enfant de LURIECQ à l'école publique de Saint Bonnet-Le-Château : un avis favorable exceptionnel est donné par le Conseil sous réserve des conditions et de l'accord de la mairie de Saint Bonnet-Le-Château.

Voyage scolaire au Bessat reporté du 19 au 21 mai 2021, sous réserve de l'accord de l'académie et de l'évolution de la pandémie.

Tablettes numériques : Le Maire a reçu un représentant de La Poste pour l'achat de tablettes numériques pour l'école. Après concertation avec le directeur de l'école, aucune suite n'est donnée à ce projet.

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Budget commune :

Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 485 284,43 € qui est affecté comme suit :

- 260 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recette investissement 2021).
- 225 284,43 € en excédent de fonctionnement reporté.

Investissement : la section fait apparaître un excédent de 147 051,24 € qui sera repris en 2021.

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Budget périscolaire

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 86 691,74 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 16 500,28 €

Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du budget annexe « périscolaire » sont approuvés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIFS 2021

Budget commune :

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 202 740 €.

Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 071 871,24 €

Les principaux chantiers sont :

- Fin de l'aménagement de la Médiathèque et 2 logements, Place de l'Église,
- Définir le devenir de l'immeuble Clos du Tilleul
- Terrain de foot synthétique

Aucun emprunt n'est prévu au budget pour réaliser les travaux d'investissement.

Budget périscolaire :

Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 94 040 € avec une subvention d'équilibre de la commune de 43 040 €.

Investissement : aucune opération en investissement.

Vote des taux d'imposition 2020 : Comme en 2017,2018,2019 et 2020 pas d'augmentation des taux. Les taux suivants sont maintenus.

Cependant, suite à la refonte de la fiscalité locale, le taux Départemental du foncier bâti s'ajoute au taux de la commune soit :

Foncier Bâti : 16.92% (commune) + 15.30% (Département) = 32.22%

Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions aux associations : le budget prévisionnel est de 10 000 €.

Subventions votées pour un montant total de 2 200 € : aides pour secours populaire, donneurs de sang, foot, amicale sapeurs-pompiers, restos du cœur.

D'autres subventions pourront être votées en cours d'années selon les demandes.

Les budgets primitifs 2021 sont votés à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Maison Médiathèque place de l'église : La fin des travaux est prévue d'ici un à deux mois. Lors du prochain Conseil Municipal, il faudra définir les modalités de location des deux logements. La médiathèque pourrait déménager en août/septembre 2021.

Enquête bibliothèque : 48 réponses sont arrivées en mairie. Beaucoup de souhaits ont été notés mais pas tous du ressort d'une bibliothèque ; 13 personnes se sont portées volontaires pour aider dont 4 pour assurer les permanences. Une prochaine réunion avec LFA et DDLM est prévue le 1^{er} avril 2021 à 14h en mairie.

Mobilier médiathèque : un autre devis a été demandé (en cours).

Clos du Tilleul : L'étude sur le projet d'aménagement (bâtiment et bourg), en lien avec LFA, doit être réalisée entre septembre et décembre 2021 (2 500€ à la charge de la commune). Plusieurs réunions avec un bureau d'études d'Ambert seront programmées. La population devrait être concertée.

Les relevés du géomètre (GEOLIS) viennent d'être réalisés.

Terrain de foot synthétique : Les travaux sont en cours et pourraient se terminer courant mai 2021.

Feux tricolores : Le Maire dresse le résultat de l'enquête : plus de 70 réponses. Ce projet sera revu dans l'étude du Clos du Tilleul qui doit englober tout le bourg. De plus, les radars pédagogiques vont être réparés (devis : 3 072€ TTC) : le Maire demandera si une prise en charge de ces réparations est possible par LFA. Enfin, le Département envisage d'effectuer des contrôles radars fréquents entre LURIECQ et BONSON : un panneau en ce sens doit être installé vers l'entrée du bourg côté Saint Bonnet-Le-Château.

Fleurissement : Les massifs du bourg ont été nettoyés mais il faudrait ajouter d'autres plantes. Cédric BONHOMME se charge de ce dossier aidé par d'autres conseillers.

Voirie rurale : Le chemin entre Fils et l'ancienne voie ferrée va être élargi. Une réunion avec les propriétaires riverains a eu lieu sur place : tous acceptent de céder une partie de leur parcelle pour réaliser les travaux qui seront confiés à des entreprises (couper les arbres, terrassement...). Merci à eux.

Quelques journées de niveleuse seront nécessaires pour l'entretien de la voirie rurale sur l'ensemble de la commune.

Voirie 2021 (effectuée par LFA) : concernant la voirie des Adrets de Nurols, l'achat de terrains nécessaire à l'enrochement sera à la charge de la commune. De plus, les travaux d'enrobés de la contre allée du Chantet et de l'accès à la maison AYEL au Fangeat, ne pourront pas être réalisés cette année car LFA prévoit de modifier des conduites d'eau dans ces secteurs.

LFA

Une réunion de pôles secteurs a eu lieu courant mars : LFA devrait piloter toutes les subventions d'investissement des communes, avec la mise en place d'un CRTE (Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique).

Afin de favoriser les commerces locaux, un nouveau jeu sera mis en place prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- Covid19 : En lien avec l'ARS, des rendez-vous pour la vaccination des plus de 75 ans ont pu être finalisés.

- Le spectacle GUIGNOL aura lieu vendredi 6 août 2021 sous réserve...

- Locations salles de la commune pour des réunions diverses : la commune est souvent sollicitée pour mettre à disposition ses salles pour des réunions, formations... Un tarif de 20€ la journée est mis en place.

- DIA BECH / AUBREMAIRE LOMBARDI : la commune ne préempte pas.

- Festival Les Monts de la Balle : L'édition 2021 devrait se dérouler dans plusieurs communes de LFA les week-ends de septembre 2021. Luriecq, avec l'aide d'associations, émet un avis favorable à l'accueil d'un spectacle.

- Convention antenne FREE et SFR : Suite à la proposition de la société VALOCIME le Conseil décide de ne pas donner suite.

Prochain conseil le vendredi 30 avril à 20h30.